Industrie automobile: homologation des véhicules pour le transport de marchandises dangereuses, règlement 105 CEE/Nations Unies

2000/0075(AVC) - 15/05/2001 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Malcom HARBOUR (PPE-DE, UK), le Parlement européen a donné, sans débat, son avis conforme à l'adhésion de la Communauté au règlement 105 de la CEE/NU concernant l'homologation des véhicules destinés au transport de marchandises dangereuses.